

Cycle 2016-2017

FORMATION DES RESPONSABLES ASSOCIATIFS



GRANDLYON
la métropole

www.grandlyon.com

Formation

Cycle 2016-2017

COMPTABILITÉ

Optimiser la gestion financière
de son association

Module 1 ▶▶▶ **Lundi 21, mercredi 23 et lundi 28 novembre 2016**

Découvrir et s'initier à la comptabilité des associations

Module 2 ▶▶▶ **Lundi 6 et mercredi 8 février 2017**

La fiscalité des associations



JURIDIQUE

Connaître l'environnement juridique et social du monde associatif

Module 3 ▶▶▶ **Lundi 5 et mercredi 7 décembre 2016**

La responsabilité civile et pénale des dirigeants associatifs

Module 4 ▶▶▶ **Lundi 3, mercredi 5 et lundi 10 avril 2017**

L'association employeur



MANAGEMENT ET COMMUNICATION

Développer le projet associatif et communiquer

Module 5 ▶▶▶ **Lundi 9, mercredi 11 et lundi 16 janvier 2017**

La méthodologie de projet

Module 6 ▶▶▶ **Lundi 13 et mercredi 15 février 2017**

Définir une stratégie de communication pour développer l'association

Module 7 ▶▶▶ **Lundi 13, mercredi 15 et lundi 20 mars 2017**

Le management d'une équipe de bénévoles



La Métropole de Lyon soutient les associations de son territoire par l'attribution de subventions, mais aussi par des conseils personnalisés et des formations, dont vous trouverez le programme détaillé pour la saison 2016-2017 dans ce fascicule.

Ces formations s'adressent aux responsables associatifs bénévoles des associations dont le siège est situé sur le territoire de la Métropole.

Leur coût est pris en charge par la Métropole de Lyon.

INSCRIPTION

Télécharger le formulaire d'inscription sur notre site Internet www.grandlyon.com rubrique Vie associative.

Remplir un formulaire d'inscription par stagiaire.

Dans la limite des places disponibles, chaque association pourra inscrire jusqu'à 2 représentants par module.

Le nombre de modules est limité à 2 par stagiaire.

CONDITIONS D'ACCÈS

Une convocation est envoyée à chaque stagiaire.

Avant la 1^{ère} séance de la formation, les stagiaires devront se présenter à l'Hôtel de la Métropole munis de cette convocation et d'une pièce d'identité.

Attention : suivant le nombre de demandes, le nombre de places accordées par stagiaire et par association pourra être plus restreint. L'inscription n'est acquise qu'à réception d'une confirmation d'inscription envoyée par la Métropole de Lyon.

2^{ÈME} ÉDITION

FORMATION

Cycle 2016-2017



COMPTABILITÉ

Optimiser la gestion financière de son association

Module 1

Découvrir et s'initier à la comptabilité des associations

- la présentation des principes et méthodes comptables,
- la mise en œuvre d'une comptabilité simple de trésorerie,
- le contrôle budgétaire interne,
- les livres comptables,
- la présentation des documents annuels de synthèse (bilan, compte de résultat, budget prévisionnel).

Module 2

La fiscalité des associations

- la présentation de la méthode d'analyse, des principes et critères de fiscalisation. La règle des «4P»,
- les principales exonérations fiscales, les franchises,
- les obligations déclaratives.

Formation composée de 3 séances de 2h

DATES : lundi 21, mercredi 23 et lundi 28 novembre 2016
Hôtel de Métropole LYON 3
salle E niveau 01 - 18h - 20h

Formation composée de 2 séances de 2h

DATES : lundi 6 et mercredi 8 février 2017
Hôtel de Métropole - LYON 3
salle E niveau 01 - 18h - 20h



JURIDIQUE

Connaître l'environnement juridique et social du monde associatif

Module 3

La responsabilité civile et pénale des dirigeants associatifs

- le statut des dirigeants associatifs,
- les principes généraux de la responsabilité civile et pénale en droit,
- les responsabilités respectives des personnes physiques et des personnes morales,
- la responsabilité civile des dirigeants associatifs,
- la responsabilité pénale des dirigeants associatifs.

Module 4

L'association employeur

- les obligations de l'employeur associatif,
- la gestion simplifiée de l'emploi : le chèque emploi associatif,
- le contrat de travail, la convention collective,
- la procédure de licenciement, les risques, le conseil des prud'hommes,
- le contrôle administratif de l'État (URSSAF, services fiscaux).

Formation composée de 2 séances de 2h

DATES : lundi 5 et
mercredi 7 décembre 2016
Hôtel de Métropole - LYON 3
salle E niveau 01 - 18h - 20h

Formation composée de 3 séances de 2h

DATES : lundi 3, mercredi 5 et
lundi 10 avril 2017
Hôtel de Métropole - LYON 3
salle E niveau 01 - 18h - 20h

2^{ÈME} ÉDITION

FORMATION

Cycle 2016-2017



MANAGEMENT ET COMMUNICATION

Développer le projet associatif
et communiquer

Module 5

La méthodologie de projet

- la formulation d'objectifs généraux et opérationnels,
- la définition des moyens d'évaluation de mon projet,
- savoir trouver et mobiliser des partenaires,
- les modalités de mise en œuvre du projet,
- les moyens humains et matériels du projet,
- la communication du projet.

Module 6

Définir une stratégie de communication pour développer l'association

- la clarification de son projet associatif,
- le développement de supports et d'outils de communication,
- la communication interne et externe,
- le budget communication.

Formation composée de 3 séances de 2h

DATES : lundi 9, mercredi 11
et lundi 16 janvier 2017
Hôtel de Métropole - Lyon 3
salle E niveau 01 - 18h - 20h

Formation composée de 2 séances de 2h

DATES : lundi 13 et
mercredi 15 février 2017
Hôtel de Métropole - Lyon 3
salle E niveau 01 - 18h - 20h



Module 7

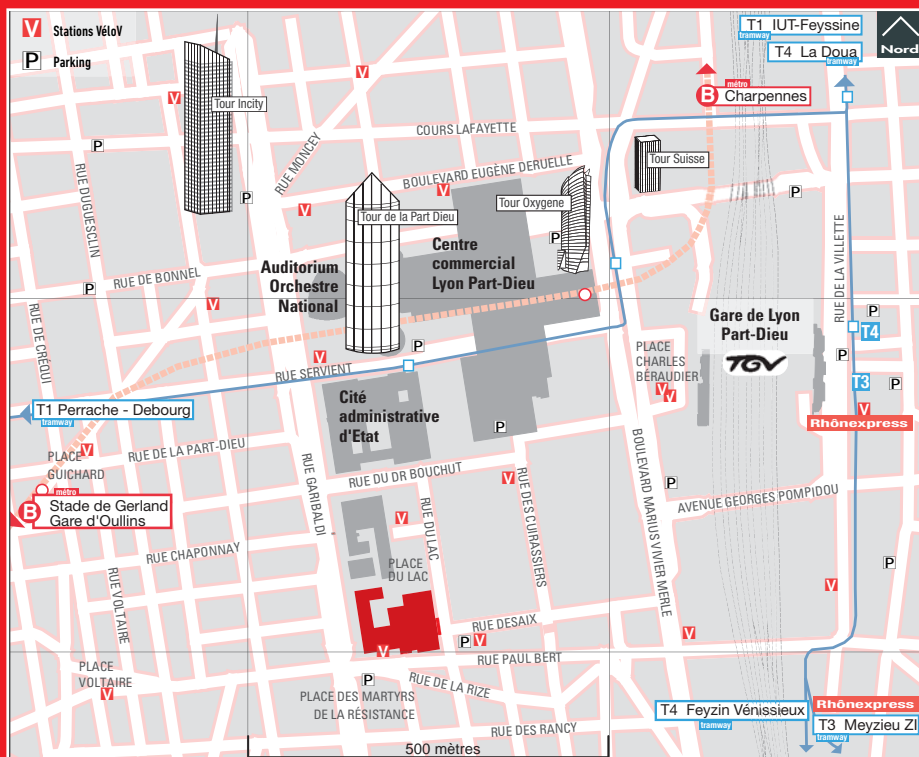
Le management d'une équipe de bénévoles

- la place du bénévole dans l'association,
- les recrutements des bénévoles,
- la gestion d'une équipe, les outils disponibles pour impliquer les bénévoles,
- les relations entre bénévoles et salariés,
- la valorisation du bénévolat,
- la formation et la relève.

Formation composée de 3 séances de 2h

DATES : lundi 13, mercredi 15
et lundi 20 mars 2017
Hôtel de Métropole - Lyon 3
salle E niveau 01 - 18h - 20h

Plan d'accès Hôtel de la Métropole de Lyon



Métropole de Lyon

20, rue du Lac - CS 33569

69505 Lyon cedex 03

www.grandlyon.com

Secrétariat de la Vie Associative

Tél : 04 72 61 27 48

servicevieassociative@grandlyon.com

GRANDLYON
la métropole